**LES RISQUES EN FRANCE METROPOLITAINE – APPROCHE GEOGRAPHIQUE – L’EXEMPLE DES INONDATIONS**

Cette conférence de Magali Reghezza a été donnée le lundi 21 mars 2016 au lycée du Parc de Vilgénis (Massy) dans le cadre de l’animation de lycées 78 et 91. Magali Reghezza, géographe, est maître de conférence à l’ENS.

Vous trouverez entre parenthèses, régulièrement, les renvois aux diapositives du diaporama joint également à l’article.

**(D1)** Le choix des inondations est pertinent en classe car ce risque concerne la majorité des élèves (4 Français sur 5 habitent en zone inondable) : débordement de cours d’eau, remontée de nappe, ruissellement urbain, submersion marine… C’est un sujet d’actualité récurrent, ces apports permettent également de traiter ces questions en classe, en réaction à des événements de ce type.

**I - RETOUR AUX SOURCES (D2)**

**Le risque** **(D3).** Le risque, c’est l’aléa auquel s’ajoute la vulnérabilité. Un risque est une situation d’endommagement potentiel résultant de l’exposition d’un enjeu vulnérable à une source de danger (aléa).

Un risque est une situation géographique avec une dimension spatiale : l’ensemble des composantes est présent sur un même espace en même temps. Ainsi, le personnage et le cactus sont co-présents sur le dessin.

L’aléa a un caractère aléatoire (le cactus tombe ou non), ce processus peut être à l’origine d’un danger. Il faut y ajouter une exposition (des biens, des personnes, des activités… qui sont exposés) et une vulnérabilité (une fragilité interne qui rend susceptible de subir un endommagement). Ainsi, si le personnage de gauche ne retire pas son casque pour dire bonjour, il est invulnérable.

**L’aléa** signifie source de danger **(D4).** Pendant des années étaient étudiés sous cet angle des processus physiques. Mais par exemple, l’aléa neige est neutre : c’est de l’or blanc ou une source de tous les maux, c’est une ressource ou un risque selon les besoins des sociétés. La nature négative de l’aléa est relative, selon l’organisation sociale, politique, économique… Les crues du Nil dans l’Antiquité sont la ressource par excellence, avec une civilisation particulière, mais c’est aussi de nos jours un risque majeur en Egypte. La question des risques doit donc être contextualisée selon la société, avec une acceptation ou non de ce risque. Il n’y a pas de fatalité à ce qu’un aléa soit un risque.

On a néanmoins catégorisé les risques en fonction des aléas **(D5) : a**léa naturel / aléa anthropique ; dans le « naturel », aléa géophysique / aléa biologique… de façon plus actuelle est souvent évoqué le « risque environnemental », une terminologie délicate car on ne sait pas exactement à quoi on se réfère (un risque pour l’environnement ? un risque qui concerne l’écosystème ? un risque issu de l’environnement ?...).

**La vulnérabilité** **(D6).** Etymologiquement, c’est la blessure : la propension d’une société à subir un dommage avec les synonymes « fragilité » ou « sensibilité ». Les auteurs ont de ce mot **des usages très différents, avec des approches différentes**. Ainsi, des chercheurs dans les années 1970 expliquent que les catastrophes naturelles dans les pays du Tiers Monde sont l’œuvre du capital. Qu’on adhère ou non à cette thèse n’est pas la question : cela signifie que derrière les termes existent des enjeux politiques qu’il faut connaître pour ne pas être inconsciemment porteurs d’injonctions moralisantes.

**Concernant la vulnérabilité existent deux approches majeures** **(D7**) :

* **Les sciences physiques et l’ingénierie** mesurent les dommages. On peut alors, dans une rationalité économique, calculer par exemple combien coûte une crue de la Seine et rapporter cela au coût de barrages, de digues…
* **Les sciences humaines et sociales** s’opposent à cela de façon à la fois farouche et frontale. Elles cherchent les facteurs sous-jacents, elles se demandent pourquoi avec deux processus physiques identiques on est à des résultats très différents, par exemple en comparant des séismes de même magnitude au Japon et en Haïti. A aléa identique, à exposition identique, on a ou non des catastrophes. La géographie décrypte alors les facteurs de vulnérabilité.

**Les facteurs de vulnérabilité** **(D8).** La diapositive 8 offre un tableau complet des facteurs de vulnérabilité. Concernant les facteurs spatiaux, il faut garder présent à l’esprit un élément important : chaque organisation spatiale présente des vulnérabilités spécifiques, or la mondialisation met en réseaux les systèmes avec un effet-dominos. C’est ce que montre par exemple l’éruption du volcan islandais qui paralyse tout le système aérien. On passe d’une perturbation localisée à un changement d’échelle.

Dans ce cadre, **les risques sont une grille de lecture qui permet d’observer les changements à l’œuvre.**

**La prévention des catastrophes (D9)**. La prévention signifie en français « empêcher ». C’est le projet des Lumières, avec la controverse entre Voltaire et Rousseau sur le tremblement de terre de Lisbonne. Cela signifie une laïcisation du danger qui n’est plus un acte de Dieu mais des hommes, ce qui signifie que nous pouvons assurer la sécurité des biens et des personnes. Or c’est là la compétence régalienne par excellence : l’Etat doit assurer la sécurité.

Comme il est impossible de faire disparaître le risque, on fait avec, en utilisant toute une série d’outils. Les décennies 1980-2000 étaient marquées par la gestion du risque ; aujourd’hui, on nous dit qu’il est inévitable et on passe alors à **la gestion de crise**. C’est un changement très important que de concevoir la crise comme inéluctable.

**Les actions sur l’aléa (D10).** Il s’agit de toute une série d’infrastructures techniques, qu’on observe par exemple avec les levées de la Loire étudiées en histoire et tout un système de digues qu’on voit très bien sur les cartes IGN. On agit également sur l’exposition **(D11),** on réduit la vulnérabilité biophysique **(D12)** ou sociale (**D13**), avec toute une série de documents qui se prêtent à l’étude en classe (comme les PPR qui montrent les limites d’une carte ou le DICRIM). Enfin, dans la gestion de crise, il est essentiel de montrer les différentes échelles (**D14**), avec un niveau européen souvent méconnu et pourtant très important.

**Résilience et adaptation** **(D15).** Le sens du mot « résilience » est flou, le sens n’en est pas fixe et il a beaucoup voyagé comme si une personne, un écosystème et une société fonctionnaient pareil. **(D16)** La définition « revenir à la normale » n’a pas de sens par exemple pour Haïti après le séisme : il faut revenir à un bon état, pas à l’état antérieur. Qui plus est, la résilience introduit un jugement moral : on passe à un récit politique quand on dit que tel ou tel territoire a été résilient. Cela montre que pour les territoires, les trajectoires ne sont pas linéaires. De la sorte quand on dit « Rome ville éternelle », la Rome de César, celle des papes ou celle de Mussolini ne sont pas la même, pourtant c’est toujours Rome avec ses cycles, ses ruptures… Derrière la résilience vue comme « l’art de rebondir », il existe un jugement moral qu’il faut veiller à ne pas véhiculer. Ainsi, l’innovation et le renouvellement ont un coût qui est hors de portée de certaines sociétés ou de certains individus.

* Il faut donc **maintenir une distance critique par rapport à ces mots qui ne sont pas neutres** et enseigner qu’ils ne sont pas neutres.

**II. RISQUES ET DYNAMIQUES TERRITORIALES** **(D17)**

**II.1. Risque et urbanisation – L’exemple de la basse vallée du Var (Alpes-Maritimes)** (**D18**)

Lorsqu’on étudie la vallée du Var, **l’effet-frontière** demeure fort : limite communale (c’est hors-Nice), limite historique, limite politique (résultats électoraux)… mais cela n’a aucun sens dans la conurbation qui s’est construite de Menton à Cannes. Néanmoins, la rupture reste marquée et elle se voit à un indice parlant : le nombre très limité de ponts.

**Les terres de la Plaine du Var** (**D19**) ont été utilisées pour du maraichage, de l’industrie, des grandes surfaces commerciales et les parcelles sont également vendues pour de la construction immobilière. On y trouve également de l’habitat social et des axes de transports. Cet espace considéré comme très dégradé et qui s’avère hypo-urbain a très mauvaise presse, y sont reléguées les fonctions non souhaitées dans la ville. (D20) Le milieu est fortement anthropisé, avec une régularisation du cours du fleuve dont l’écoulement est profondément modifié.

Un projet de développement est alors bâti, reposant sur la notion d’éco-vallée, il y a une dizaine d’années, avec un affichage fort reposant sur un corridor écologique (**D21**). Ce serait alors un modèle de développement durable adapté au Sud, un laboratoire de l’excellence écologique et de la croissance verte. Un OIN est alors créé (**D22**), le projet étant centré sur un écoquartier. (**D23**) la promotion de l’écoquartier produit des affiches qui sont de vrais supports géographiques tant ils illustrent le marketing territorial. Ainsi, l’image a des codes « écologiques » (vert, bleu, du bois, du verre, un tramway, des circulations douces…) et elle intègre des éléments du patrimoine pittoresque propre au territoire (des tomates, des pins parasols…).

Mais surtout, et nous sommes là au cœur du sujet des risques ; pour construire ce projet, le zonage réglementaire a été subitement modifié : la vallée est passée d’une zone rouge à un statut d’espace de concertation. Ce qui signifie une acceptation du risque qui est quasiment nié via la réglementation.

Car il ne s’agit pas là d’un projet vide, reposant sur de la vaine communication : il fait changer les choses sur les mobilités et l’habitat et le territoire passe de l’hypo-urbain à l’urbain dense.

Cette étude de cas, dès lors est significative d’un processus d’inflexion de la trajectoire d’un territoire et de la **production d’un nouveau risque par l’exposition de nouveaux enjeux vulnérables**.

**II.2. Risque, littoralisation, transition des espaces ruraux – L’exemple du marais de l’Aiguillon et de la Faute-sur-Mer** (**D24**)

Dans la nuit du 27 au 28 février 2010 (**D25**) a lieu la tempête Xynthia, sur un espace naturel de marais maritimes (**D26**) où se déposent des sédiments. La partie la plus basse de ce marais maritime est constituée de vasières, recouvertes deux fois par jour ; la partie la plus haute est appelée herbues (prés salés). Les digues et barrages existent depuis le Moyen Age, avec toute une organisation sociale correspondante. Dans ce contexte, Xynthia a juste fait repasser la mer là où elle était.

A partir des années 1950 (**D27**) s’est développée une économie résidentielle : il s’agissait de planter du logement pour récolter des taxes, en remplacement des activités anciennes qui périclitent. Des retraités et de jeunes couples se sont installés derrière de nouvelles digues, avec une mise en tourisme typique des espaces atlantiques intermédiaires (une attractivité moyenne). Par conséquent, lorsque le territoire a perdu ses activités antérieures, il s’est reconverti. Or **on a ainsi créé des risques en accroissant l’exposition mais sans réduire la vulnérabilité**.

Après la catastrophe, sur la zone la plus sinistrée, ont été prises des mesures (**D28**), avec des appellations successives (« zone de danger mortel » par exemple). Le résultat, c’est que l’espace est désormais mité (discontinu), alors qu’il était auparavant continu.

**II.3. Risque et métropolisation. L’exemple de l’agglomération parisienne face à une crue centennale (D29).**

L’aléa est une crue lente **(D30**), un événement rare, un événement qui dure. La crue est mesurée au pont d’Austerlitz et au XXe siècle, on compte trois crues majeures, en 1910, 1955 et 1982. En réalité, pour une seule crue coexistent trois aléas, qui interagissent (**D31**) :

* une inondation de surface, bien documentée et bien modélisée ;
* une inondation des sous-sols largement méconnue (on sait juste que l’eau y circule peu et mal et qu’elle sera donc difficile à évacuer) ;
* une inondation du réseau hydrographique artificiel (métro, conduites…) qui est très mal connue, surtout qu’on n’a pas réellement la possibilité de cartographier ce réseau.

La métropole parisienne est la traduction locale de la mondialisation, une mondialisation qui se caractérise par la mise en réseaux, avec la spécialisation en interne de lieux reliés entre eux : aux échelles mondiale et métropolitaine, tout  dépend des réseaux et en particulier de l’électricité (**D35** – **D36**). Le risque est dès lors technologique et non naturel. La paralysie de l’urbanité, des fonctions économiques, des transports… ont des effets en chaine. Le risque est systémique car tout est devenu interdépendant.

Entre 1910 et aujourd’hui, ce n’est pas l’aléa qui change mais le territoire : ce n’est plus le même Paris. Au risque urbain classique se superpose désormais le risque métropolitain.

**Conclusion - Comment introduire la question du risque dans l’enseignement ?**

Pourquoi le risque est-il un objet géographique ? Quel regard la géographie porte-t-elle sur le risque ? Cet objet permet de prendre du recul et de produire une réflexion politique. L’entrée par l’étude de cas est la plus pertinente, avec ensuite un changement d’échelle, surtout que l’actualité est permanente à ce sujet. Le risque est un prisme efficace pour étudier le (dys)fonctionnement d’un territoire.